

Réunion d'information sur l'accueil des réfugiés

Pastorale diocésaine des migrants – Nice 3 novembre 2015

I. Philippe Collet, diacre permanent, pastorale diocésaine des migrants

Introduction : 1 minute de silence pour tous ceux qui n'ont pas réussi la traversée...et sont morts parfois dans des conditions effroyables...

Beaucoup d'images poignantes sont portées par les médias face à ce phénomène migratoire inédit qui va continuer à déferler sur l'Europe. Cela déclenche une générosité dans l'émotion qui a peu de chances d'être pérenne lorsqu'une catastrophe en remplace une autre, sauf à prendre du recul, prendre en conscience les décisions nécessaires

Attention aussi à la présentation de l'info par les médias pas toujours exacte

- 3 types de migrants :

- économiques : choix d'une personne, d'une famille
- permanente, subie : ex. liée des événements climatiques qui rendent la vie sur place impossible
- migration de contrainte : question de survie, pas le choix : «réfugiés ou «demandeurs d'asile » pour des motifs religieux ou politiques ; régis par la Convention de Genève du 28.07.1951

Dans les Alpes maritimes : jusqu'à présent, peu d'arrivées de réfugiés : syriens, irakiens, afghans, soudanais, érythréens

Les migrants économiques sont plutôt à Calais (6000) ou Vintimille

Le président Hollande s'est engagé en juin 2015 à accueillir 24 000 réfugiés politiques + 6700 déjà présents, soit 30 000 d'ici 2 ans

Les demandeurs d'asile doivent être hébergés en principe par l'Etat... mais 50% n'ont actuellement pas d'hébergement, 10000 à 15000 places devraient s'ouvrir d'ici quelques mois mais cela restera insuffisant.

Le demandeur d'asile est en grande faiblesse humaine et psychologique, son périple a été souvent difficile et dangereux, grande précarité, complètement déraciné, souvent ne parle pas la langue, n'est ni attendu ni accueilli. Il est appelé à vivre dans la communauté française, a besoin d'être invité en famille, de connaître la culture, d'être aidé dans ses démarches administratives, parfois dans l'apprentissage du français, soutien scolaire pour les enfants.

L'accompagnement prend du temps : compter 1 an voire 18 mois ou 2 ans, le temps de la procédure de demande d'asile et insertion. Cela demande générosité, créativité, solidarité, bienveillance.

Surtout ne pas rester seuls. Se mettre en réseau en lien avec les associations compétentes (Coviam, Cimade, Secours Catholique, Habitat et citoyenneté, Welcome, France Terre d'Asile, Secours Populaire, ALC, Forum réfugiés, ...)

Repérer dans les paroisses des personnes prêtes à donner leur temps pour des compétences particulières : sortie we, vêtements, montage de dossiers juridiques (soutien des associations spécialisées), nourriture, dons en argent ...

Se rapprocher des mairies, voir le maire, le curé.

Il ne s'agit pas de se substituer à l'Etat

Surtout : changer notre regard sur l'étranger : l'humanité a toujours migré et cela a produit des choses nouvelles. Les migrants ont toujours participé à l'économie du pays accueillant, par ex. dans des secteurs où peu, voire personne ne voulait aller (restauration, personnes âgées, centres d'accueil, services des familles...). Ils ont acquis/apporté un réel savoir faire, de véritables richesses qui apportent à nos pays

une approche, une vision qui nous aide à éviter de nous enfermer ; il ne s'agit pas seulement d'une logique charitable même s'il s'agit d'abord d'êtres humains qui accueillent d'autres êtres humains pour construire un monde plus juste et plus fraternel.

Jésus a toujours encouragé l'accueil de l'étranger.

II. Procédures administratives des demandeurs d'asile – François

Desplanques (Ciel de provence B1 36 Ar Grinda 06200 Nice 04 93 71 71 33

desplanques_francois@orange.fr)

1. A l'entrée en France, la personne dispose de 120 jours pour poser une demande d'asile en allant à la « plateforme d'accueil » (2 niveaux : pré accueil, accueil). La plateforme oriente aussi vers les places disponibles, gère l'accompagnement des personnes social hors structures
2. Dans un délai de 3 jours, elle doit être reçue en préfecture par « le guichet unique », géré conjointement avec l'OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Insertion.
3. La persnne est fichée par empreintes (Frontex), recherche de ses origines et sécurité par rapport à sa vie antérieure puis est hébergée en principe en CADA : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile ; la personne reçoit à ce stade une ADA : Allocation de Demandeur d'Asile, 330€/mois, variable selon son hébergement, ses éventuelles ressources et nombre de personnes dans la famille
4. Au bout de quelques mois, l'OFPRA, Office Français des Protection des Réfugiés et Apatrides, rend son avis selon une procédure « normale » (5 mois, souvent jusqu'à 18 mois) ou « accélérée » (5 semaines pour certains pays)
5. Si refus de l'OFPRA, possibilité de recours au CNDA : Centre National du Droit d'Asile

Orientations vers plusieurs structures d'hébergements :

- CADA : familles prioritaires...mais manque de place
- HUDA : Habitat d'Urgence pour Demandeurs d'Asile : soit ADOMA (anciennes Soncacotra en hébergements collectifs), soit chambres d'hôtels, voire centre 115

Ce dispositif piloté par l'Etat est décliné en schémas régionaux sous la responsabilité des préfets de région

III. Témoignage de Madou Kamara Malien

Demandeur d'asile en France depuis mars 2015, insiste sur le besoin d'être aidé, orienté, d'un accueil humanisant... qui permet aussi à l'accueillant de retrouver le meilleur de ses valeurs. Evoque la précarité et l'ignorance du fonctionnement du pays qui pousse malgré soi à commettre des infractions (ex. transport en commun sans billet...)

IV. Réseau Welcome - Claude Seguin, acolyte dans le diaconat permanent St

Pierre de Brusca, 04 93 42 75 72

Le réseau Welcome a été initié par le Service Jésuite des réfugiés (JRS), en partenariat avec l'Etat pour favoriser l'accueil des migrants/ réfugiés, sans discrimination ni prosélytisme

Il s'agit d'un hébergement temporaire de 4 à 6 semaines d'un réfugié dans une famille, puis relais par une autre famille, le temps de son instruction, pour une durée max. de 8 mois, d'où réseau d'au moins 4 familles...

Cela implique forcément un accompagnement avec un tuteur spécifique + un réseau de personnes ou familles, associations autour pour différentes aides, selon possibilités. Pas d'accueil sans tuteur.

Cet engagement repose sur une charte, avec une formation, un protocole d'accueil

- Rôle de la famille : offre un hébergement de qualité quoique simple (1 chambre, salle de bains commune possible), le petit déjeuner, le repas du soir, dans une dignité réciproque.
Dans la journée, le demandeur d'asile se débrouille ou est aidé par d'autres, se déplace pour ses démarches, assume son repas de midi.
- Le réfugié s'engage aussi à respecter l'intimité de la famille dans la discrétion. Il est souhaitable que d'autres personnes ou familles prennent le relais pour des invitations à dîner, sorties ou we.
- La famille ne choisit pas la personne accueillie.
- Les services de l'Etat ont préalablement vérifié que le réfugié remplit les critères de demandes d'asile.
- Le tuteur « met de l'huile dans les rouages », rencontre la famille d'accueil au début pour vérifier les conditions d'accueil et l'accord de toute la famille. Il suit cette famille ainsi que le réfugié 1/semaine, vérifie sa discrétion par rapport à la famille d'accueil, aide à évaluer ses besoins (français, aide scolaire pour les enfants), aide aux démarches administratives, aides ponctuelles.
- Il existe des fiches : « Welcome en France : hébergement ou tuteurs et soutien »

Réflexion à mener en paroisse, voire mieux, en doyenné. Avant de se lancer, bien s'organiser

V. Questions-réponses

- Dans les demandes d'asile, la pièce maîtresse est le récit de vie pour expliquer les raisons de sa demande. Cela doit être fait par des personnes d'expérience dans les associations
- En 06, il y a 2 CADA, gérées par l'association ALC (256 pl.), une gérée par l'ATE (125 pl.)
- Besoins financiers : existent possibilité de reçu fiscal pour déduction d'impôts
- Besoins au niveau des migrants du centre d'accueil de Vintimille : Josselin, correspondant de la Pastorale diocésaine des migrants avec la Caritas de Vintimille. Actuellement, il manque des chaussures d'hommes, (38-43), couvertures, doudounes, produits d'hygiène, sacs à dos.
- Il existe des Accueils de Jour : 2 à Nice (pour public à la rue, migrants, av cours de français, aide à l'insertion dans la société, aide dans la réciprocité des services, 1 rue paganini ; à Cannes rue des mimosas : cours de français, boutique solidaire... ces activités portent fruits
- Le Secours catholique assure un accompagnement administratif et aide au compagnonnage...mais cela ne suffit pas pour reprendre pied

Conclusion : une dynamique en réseau... qui se prépare... ensemble... et fait grandir tous en humanité